

ricaine, et dans ses ordres généraux, il fit l'éloge du sang-froid et de la bravoure déployés par le régiment canadien de Hazen pendant cet héroïque combat. Ce petit bataillon de braves en était réduit à 250 hommes. Pendant le combat, le capitaine Gosselin, qui était encore à la tête de sa compagnie, fut grièvement blessé. Lors du licenciement de l'armée, en juin 1783, son intrépidité et ses services signalés lui valurent le grade de major et il fut honorablement congédié.

Il ne m'a pas été possible de trouver le texte du congé définitif du major Gosselin ; mais j'ai eu la bonne fortune de trouver celui de l'un de ses soldats, que je reproduis ici, à cause de la valeur historique qui en fait un document précieux.

Les passages écrits en lettres romaines indiquent la partie imprimée de l'original, les *italiques* représentent les mots écrits à la plume.

“ Par Son Excellence George Washington, écuyer, général et commandant en chef des forces des Etats-Unis d'Amérique.

Nous certifions par les présentes que le porteur d'icelles, *le sergent Louis Marney, des Etats-Unis d'Amérique, appartenant au régiment du général Hazen, ayant fidèlement servi les Etats-Unis pendant six ans et sept mois, et n'ayant été enrôlé que pour la guerre, seulement, reçoit par les présentes son congé définitif de l'armée américaine.*

Donné au quartier général, le 30 juin 1783.

*Geo. Washington.*

Par ordre de Son Excellence,

*I. Trumbull, Ind. Dp.*

Enregistré dans les livres du régiment,

*Benjamin Mooers, Adj.*